

La solution aux quotas ? Que les spécialistes gagnent moins !

■ Comment répartir les quotas d'accès aux métiers médicaux ? Les ministres flamands et wallons se disputent depuis des années à ce propos. La rémunération très élevée des spécialistes médicaux est la raison fondamentale du problème.

Le secteur médical est essentiellement un marché planifié sur lequel les interactions entre l'offre, la demande et les prix sont quasi inexistantes. L'Etat fixe pour les médecins la rémunération par patient en légiférant sur les tarifs pour les patients soit de manière directe soit en fixant le montant remboursé par les mutuelles ou encore via les règles de financement des hôpitaux. L'Etat fixe également la quantité de médecins (ou essaie de la fixer) via un quota sur les numéros Inami, limitant ainsi la quantité de jeunes médecins qui entrent dans le secteur. La nature planifiée du secteur médical belge est nécessaire pour maintenir une médecine accessible et de qualité pour tous. Cependant, un marché sur lequel on fixe le prix aussi bien que les quantités peut facilement se trouver en déséquilibre. Sur un marché classique, un métier qui paie mieux qu'un autre pour un même niveau de complexité/pénibilité a tendance à attirer des nouveaux entrants. La concurrence avec ces nouveaux entrants engendre à son tour une pression sur les revenus du métier et ramène la rémunération à un niveau qui crée un équilibre entre entrants et sortants.

Dans le secteur médical, ce mécanisme n'est pas possible. Premièrement: parce que l'entrée de plus de médecins sur le marché est interdite via les quotas et ensuite parce que l'Etat fixe indirectement les revenus par patient. Légalement, les médecins ont un statut d'indépendant, mais cela

n'empêche pas qu'ils fonctionnent dans un marché étatique.

De 13 000 à 35 000 euros

En Belgique, le salaire brut moyen d'un urologue, après déduction de la partie payée aux hôpitaux, s'élève à 35 000 euros par mois. Il s'agit de la spécialisation la mieux payée. Les biologistes cliniciens et les radiologues suivent en deuxième et troisième positions avec respectivement 29 000 et 28 000 euros de salaire mensuel moyen

brut. Même les neurologues, les spécialistes les moins bien payés, gagnent en moyenne 13 000 euros par mois⁽¹⁾. En moyenne, les spécialistes gagnent 460 euros par demi-journée de service dans un hôpital⁽²⁾. Il s'agit de spécialistes qui ont accompli sept ans d'études théoriques et plus de cinq années d'assistantat. Ils travaillent souvent beaucoup d'heures et ont d'importantes responsabilités. Cela étant dit, leurs revenus restent très élevés

comparés à d'autres métiers de cadre. Je ne veux pas mettre en question le mérite des spécialistes qui font un travail formidable. Je vais néanmoins argumenter qu'une diminution des salaires a plus d'avantages que d'inconvénients en termes de bien-être pour l'ensemble de la population: diminuer les salaires des spécialistes mènerait à quatre types d'efficacité et augmenterait en même temps l'égalité.

Un coût d'opportunité

Premièrement: harmoniser les rémunérations des spécialistes médicaux

avec celles de métiers comparables rendrait le choix d'études de nos jeunes étudiants plus efficace. Imaginons un jeune de 18 ans qui est doué aussi bien en médecine qu'en ingénierie et qui aurait une probabilité comparable de devenir spécialiste médical que professeur d'université. Imaginons qu'il a une légère préférence pour la carrière académique. Le salaire mensuel brut d'un professeur d'université en Belgique, après dix ou douze années d'études, commence à 4 600 euros pour évoluer aux alentours de 8 500 euros en fin de carrière. On peut facilement comprendre qu'il choisira quand même la branche médicale parce que, via la carrière médicale, il va probablement obtenir un salaire trois fois plus élevé par rapport à celui qu'il aurait pu toucher en optant pour la carrière académique.

Son choix pour son métier préféré entraînerait un coût d'opportunité d'au moins 10 000 euros par mois pendant le reste de sa vie. Le rapprochement des salaires des médecins et ce celui des autres cadres, mènerait à un processus d'autosélection plus efficace, au sein duquel les jeunes avec le plus de talent et d'envie pour ces autres métiers se tourneraient vers ces autres carrières tandis que les jeunes qui sont les plus doués et attirés par la médecine choisiraient une carrière médicale.

Deuxièmement: à budget de santé égal, diminuer les salaires des spécialistes permet d'engager davantage de médecins. Sachant qu'il y aura une augmentation de la demande de services médicaux liée au vieillissement de la population, ces médecins supplémentaires permettraient d'augmenter la qualité de notre secteur médical. Cela permettrait, par la même occasion, à plus de jeunes de réaliser le métier de leur rêve et à nos jeunes assistants médicaux d'éviter les semaines de 60 heures.

Troisièmement: la suppression des quotas, qui ne serait plus nécessaire lorsque (si?) la rémunération est en phase avec l'offre et la demande, diminuerait les tensions entre Flamands et Wallons qui partagent le même budget

DR. IR. FRANK VENMANS

Chargé de cours
en micro-économie
à l'UMONS,
Visiting Fellow
London School
of Economics.

médical. Cela permettrait également d'atténuer le phénomène des hôpitaux belges qui engagent des spécialistes de l'étranger, étant donné que les quotas ont la vocation de créer une forme de pénurie de médecins. Notons que les spécialistes de l'étranger ne sont pas concernés par les numéros Inami parce que la législation européenne interdit les entraves au libre-échange de services.

Finalement, un salaire moins élevé pour les spécialistes mènerait à un équilibre entre les salaires des médecins généralistes et ceux des médecins spécialisés. Selon l'OCDE, les médecins spécialistes belges sont payés au-dessus de la moyenne des pays développés et les médecins généralistes en dessous de la moyenne. Une grande proportion des médecins généralistes partira à la pension dans la décennie à venir et il y a trop peu de jeunes médecins généralistes pour les remplacer. Diminuer les salaires des spécialistes diminuerait le coût d'opportunité pour ces jeunes qui choisiront la médecine générale dans le futur.

Un gain pour les patients

En plus des gains d'efficacité évoqués ci-dessus, cette proposition implique également un gain en termes d'égalité. En effet, à budget de santé égale, diminuer les salaires des spécialistes engendrerait une perte pour les spécialistes mais un gain pour les patients qui recevraient plus de services médicaux gratuits ou pour qui la facture médicale diminuerait. Comme il s'agit d'un transfert de personnes avec revenus élevés vers des malades qui ont des revenus divers, cette mesure augmenterait l'égalité.

Chaque fois que je suis à l'hôpital, je suis heureux de voir le dévouement et le professionnalisme des spécialistes et je suis impressionné par les miracles médicaux qu'ils y réalisent au quotidien. En soi, je n'ai pas de pro-

blème avec des salaires élevés pour des métiers en pénurie qui requièrent beaucoup de formation et entraînent beaucoup de responsabilités. Néanmoins, d'un point de vue économique, lorsque l'Etat paie un métier au-delà du prix qui permet l'équilibre entre l'offre et la demande, on parle de rente. Et la distribution de rentes mène très souvent à des conflits. Au lieu de discuter sur la clé de répartition de la rente entre Flamands et Wallons, il serait, à mon sens, préférable de mettre fin à la rente, on gagnerait ainsi en efficacité et en égalité.

→ (1) *Centre fédéral d'expertise des soins de santé, KCE rapport 178A, 2012, pp. 43 et 101.*

D'un point de vue économique, lorsque l'Etat paie un métier au-delà du prix qui permet l'équilibre entre l'offre et la demande, on parle de rente. Et la distribution de rentes mène très souvent à des conflits.